



THX PHARMA ANNONCE SES RESULTATS FINANCIERS DU PREMIER SEMESTRE 2026

Lyon, France – 29 septembre 2026 – 18h CEST – THX Pharma (anciennement Theranexus), société biopharmaceutique innovante au stade clinique dans le traitement des maladies neurologiques rares, publie aujourd’hui ses résultats semestriels au 30 juin 2026.

Mathieu Charvériat, Directeur général de THX Pharma, déclare : « *Le premier semestre 2026 matérialise l’évolution forte vers les maladies rares de THX Pharma, qui s’appuie désormais sur deux actifs phares, Batten-1 et TX01. Avec notre accord stratégique conclu avec Biocodex, nous avons sécurisé le financement intégral du développement clinique de Batten-1, dont nous conservons le pilotage scientifique et opérationnel, et renforcé le potentiel de TX01, qui bénéficie désormais, avec Biocodex et Exeltis, de partenaires de premier plan pour son développement et sa commercialisation. Sur le plan financier, la Société enregistre pour la première fois de son histoire un chiffre d’affaires significatif, dégage un résultat quasiment à l’équilibre et dispose d’une trésorerie de 17,5 millions d’euros au 30 juin 2026, qui nous donne une visibilité renforcée pour poursuivre le développement de nos deux actifs phares et de notre plateforme de recherche* ».

L’accord stratégique avec Biocodex et les avancées des programmes Batten-1 et TX01 accompagnent une nouvelle étape dans le développement de la Société, devenue THX Pharma à l’issue de l’assemblée générale du 23 juin 2026, traduisant son ambition de devenir un acteur pharmaceutique de référence dans les maladies neurologiques rares. Dernière avancée en date, la Société a déposé début septembre les demandes d’autorisation de l’essai pivot de phase 3 Batten-1-02 auprès de la FDA, de la MHRA et de plusieurs autorités européennes, avec pour objectif le recrutement des premiers patients avant la fin de l’année.

Résultats financiers du premier semestre 2026

La comptabilisation d’une quote-part du paiement initial (upfront) de 12 M€ encaissé à la signature de l’accord de licences avec Biocodex permet à la Société de dégager un résultat quasiment à l’équilibre. Les coûts liés au lancement de l’essai clinique de phase 3 dans la maladie de Batten génèrent une forte augmentation des charges d’exploitation ; ces coûts sont toutefois intégralement refacturés à Biocodex. Avec un résultat financier positif de 120 K€ et le crédit d’impôt recherche de la période, la société dégage une perte semestrielle de 100 K€, contre 1 072 K€ au premier semestre 2025.

En K€ (normes françaises)	S1-2026	S1-2025
Chiffre d'affaires	3 239	0
Subventions et autres produits d'exploitation	17	817
Produits d'exploitation	3 256	817
Autres achats et charges externes	2 253	1 043
Salaires et charges sociales	1 651	855
Dotations aux amortissements	59	49
Autres charges d'exploitation	42	23
Charges d'exploitation	4 005	1 968
Résultat d'exploitation	-749	-1 151
Résultat financier	120	-1
Résultat exceptionnel	0	39
Impôt sur les bénéfices	528	41
Résultat net	-100	-1 072

Les résultats semestriels 2026 ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société le 29 septembre 2026 et n'ont pas fait l'objet d'une revue limitée par le Commissaire aux Comptes de la société.

En 2026, la Société comptabilise désormais un chiffre d'affaires, à hauteur de 3 239 K€. Celui-ci comprend une quote-part du paiement initial (upfront) encaissé à la signature de l'accord de licences avec Biocodex, ainsi que la refacturation à Biocodex des coûts de développement de l'essai de phase 3 de Batten-1 ; la comptabilisation en produits de cet upfront est étalée sur la durée des obligations contractuelles associées, principalement la phase 3 de Batten-1.

Les autres achats et charges externes augmentent, passant de 1 043 K€ au premier semestre 2025 à 2 253 K€ au premier semestre 2026, sous l'effet du démarrage de l'essai clinique de phase 3 de Batten-1.

Les charges de personnel s'élèvent à 1 651 K€ au premier semestre 2026, contre 855 K€ au premier semestre 2025, notamment en raison du versement, au premier semestre 2026, des rémunérations variables au titre de 2025. L'effectif moyen employé sur la période s'établit à 12 personnes, contre 10 sur l'exercice précédent.

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) calculé pour le premier semestre est de 524 K€.

Le résultat est une perte de 100 K€ au premier semestre 2026 contre une perte de 1 072 K€ sur le premier semestre 2025.

Au 30 juin 2026, la trésorerie disponible s'établit à 17 454 K€ (contre 2 124 K€ au 30 juin 2025).

Le rapport financier semestriel 2026 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et est disponible sur le site internet de THX Pharma.

Prochaine publication financière :
22 octobre 2026 : Trésorerie au 30 septembre 2026

À propos de THX Pharma (Theranexus)

THX Pharma (Theranexus, Euronext Growth : ALTHX) est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de traitements innovants pour les maladies neurologiques rares. La société développe notamment TX01, une nouvelle formulation destinée au traitement de la maladie de Gaucher et de la maladie de Niemann-Pick de type C, ainsi que Batten-1, un candidat-médicament ciblant la forme juvénile de la maladie de Batten (CLN3). TX01 fait l'objet de plusieurs accords de licence avec des partenaires pharmaceutiques internationaux, parmi lesquels Exeltis et Biocodex, pour son développement et sa commercialisation dans différentes régions du monde. Batten-1 fait l'objet d'un accord de licence mondial avec Biocodex pour son développement et son exploitation commerciale. THX Pharma dispose par ailleurs d'une plateforme innovante d'oligonucléotides antisens, co-développée avec des laboratoires de recherche de premier plan, dédiée au développement de nouvelles approches thérapeutiques pour les maladies neurologiques rares. THX Pharma est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (ISIN : FR0013286259 – ALTHX).

Pour plus d'informations : www.thxpharma.com - Suivez THX Pharma sur [LinkedIn](#)

Contacts :

THX PHARMA

Christine Placet

Directrice Administrative et Financière

contact@thxpharma.com

FP2COM

Florence Portejoie

Relations médias

+ 33 (0)6 07 76 82 83

fportejoie@fp2com.fr

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à THX Pharma et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. THX Pharma estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document d'enregistrement universel de la société déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2026 sous le numéro D.26-0321, dont une copie est disponible sur le site internet de la société (www.thxpharma.com), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels THX Pharma est présent.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de THX Pharma ou que THX Pharma ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de THX Pharma diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. THX Pharma décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.